



COMITE DE DIRECTION Bureau Exécutif

PROCÈS-VERBAL n°03

Réunion du : Lundi 15 juillet 2019

Présidence : M. Eric BORGHINI

Présents : Mme Véronique LAINÉ, MM. Roger ANTONELLI, Vincent CASERTA, Noël MANNINO, Mathieu SAVY, M. Paul AUDAN.

MODALITÉS DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F, les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'appel à la Fédération Française de Football.

1. NOMINATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS REGIONALES

Eric BORGHINI rappelle qu'un appel à candidature a été réalisé au mois de juin 2019 afin d'intégrer les Commissions Régionales de la Ligue.

Il remercie les personnes ayant déposé une candidature ainsi que les bénévoles qui n'ont pu être reconduits pour la saison 2019/2020 pour leurs engagements.

Le Bureau Exécutif, pris connaissance des candidatures, procède à la nomination des Commissions régionales, comme suit :

COMMISSION RÉGIONALE DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

M. Jean-Hervé SYR (Président)

M. Christian ABEL

M. Gérard FRANTZ

M. AUREILLE Fernand

M. Ray SARI

M. Yassine KHELIF

COMMISSION RÉGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

M. Antoine LISOLO (Président)

Mme Annick ABEL

M. Pierre ALCOVERRO

M. Patrice BULLY (représentant du C.D.)

M. Philippe SANNA

M. VAYTET Jean-Jacques

Daniel FERRANDO et Michaël ROCHARD (District des Alpes)

Marc ERETEO et un membre à nommer (District de la Cote d'Azur)

Alain BERTHELOT et Etienne RIPPERT (District Grand Vacluse)

Jean-Claude CAPPELLO et Francis AICARDI (District de Provence)

André ABLARD et Gérard IVORA (District du Var)

COMMISSION RÉGIONALE DES ACTIVITES SPORTIVES

M. Henri BELLEZZA (Président)
M. Grégory BERNARD (Vice-Président en charge du Beach Soccer)
M. Gérard BORGONI
M. Brice CAUBET (section Beach Soccer)
M. Bernard CARTOUX
M. Bruno GARCIA
M. Bruno GAZAIX (section Beach Soccer)
M. Gabriel GERMAIN
M. Georges HERRADA
M. Mathias LAURIN (section Beach Soccer)
Mme Adeline PIZZATA (section Beach Soccer)
M. Patrick SCALA (représentant du C.D.)
M. Serge SCARINGI
M. Benoît WOLF (section Beach Soccer)

COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

M. Karim ABED (Président)
M. Denis SOTO (Président Délégué)
M. Noël RIFFAUD (Secrétaire)
Mme Stéphanie CHAZAL (représentante du C.D)
M. Claude COLOMBO (Représentant de la Commission Fédérale des Arbitres)
M. Philippe DI MARCO (Représentant de la C.R.A à la C.R. d'Appel Disciplinaire)
M. Laurent MOURET (Éducateur désigné par la C.R. Technique)
M. Jean-François SOTO (membre représentant de la C.R. des Arbitres à la C.R. Discipline)
M. Pierre ALCOVERRO
M. BAA Mohamed
M. Florent BATTA
M. Jérôme CASCALES
M. Abdelrazac EL KHEMIR
M. Jean-Philippe FILIPPI
M. Choukri GHZAL
M. Olivier GONCALVES
M. David MEZOUARD
M. Vincent PACE
M. Nicolas PEZZOLI
M. Fabrice POREE
M. Claude STRAMACCIONI
M. Claude TELLENE

COMMISSION RÉGIONALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

M. Patrick BEL ABBES (Président)
Mme Stéphanie CHAZAL (représentante des arbitres)
M. Patrick CORSO (Représentant des Clubs)
M. Jean-Louis DISTANTI (Représentant des Clubs)
M. Philippe DI MARCO (représentant élu du C.D.)
Francis TESTA (représentant des arbitres)

COMMISSION RÉGIONALE DES DÉLÉGUÉS

M. Pierre GALEA (Président)
M. Roger ANTONELLI (représentant du C.D.)
M. Philippe DI MARCO (Vice-Président)
M. Gérard FRANTZ
M. Claude GOUT
M. Antoine LISOLO
M. Esteban MUNOZ

COMMISSION RÉGIONALE TECHNIQUE

M. Vincent CASERTA (Président, Référent E.T.R. et représentant du C.D.)

M. Jean-Louis DISTANTI (Référent Pôle Espoirs)

M. Michel FRANCHI

M. Claude GOUT

M. Rachid KHORSI

M. Laurent MOURET (Directeur Technique Régional)

M. Maurice PINERI

M. Jean-Jacques VAYTET

COMMISSION RÉGIONALE DU STATUT DES ENTRAINEURS ET DES EDUCATEURS DE FOOTBALL

M. Patrice EYRAUD (Président et représentant du C.D.)

M. Vincent CASERTA

M. Patrick CORSO

M. Jean-Claude DE BENEDICTIS

M. Laurent MOURET

M. Cyril ROUVIER

M. Robert SOLA

M. Daniel VINCENT

Membre à désigner par l'UNECATEF

Membre à désigner par l'U2C2F

Membre à désigner par le GEF

COMMISSION RÉGIONALE DE LABELLISATION

M. Vincent CASERTA (Elu Ligue)

M. Antoine MANCINO (représentant Club)

M. Michel BERBECHÉ (CTR)

M. Claude HERNANDEZ et M. Luigi RENNA (District des Alpes)

M. Pascal BISTARELLI et M. Sofiane BOUDIRA (District de la Côte d'Azur)

M. Pascal BASTTISTA et Mme Claire CHAMBON (District Grand Vaucluse)

M. Julie ALFONSI et M. Julien LECOEUR (District de Provence)

Mme Ludivine REGNIER et M. Jean-Paul PERON (District du Var)

COMMISSION RÉGIONALE DE FÉMINISATION

Mme Véronique LAINE (Présidente et représentante du C.D.)

Mme Laurence ARATA (Représentante des Educatrices)

Mme Valérie AUGIER

Mme Stéphanie CHAZAL (Représentante des Arbitres)

Mme Sylvie ESPEL

M. Frédéric FRANCOU

M. Thomas MARTINI

District des Alpes : Mme Sophie CHARRUET

District de la Côte d'Azur : Mme Laurence ANTIMI LOPPIN

District du Var : Mme Cathy DARDON

COMMISSION RÉGIONALE DE CONTRÔLE DES CLUBS (nommée pour la durée du mandat)

M. Joseph GAGLIANO (Président)

M. Gilbert BOCCARON

M. Georges JULLIAN

M. André MARLETTA

M. Henri REYNOUD

M. Roland VARTANIAN

M. Pierre-Yves VINCENT

COMMISSION REGIONALE DES ACTIONS CITOYENNES ET SOCIALES

M. Mourath NDAW (Président)

M. Patrick BEL ABBES (Représentant du Comité de Direction)

M. Jérôme CERNOÏA

M. Michaël GALLET

COMMISSION RÉGIONALE DU FOND D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

M. Pierre GUIBERT

Mme Véronique LAINE

M. Antoine LISOLO

M. Mathieu SAVY

CELLULE EVENEMENTIELLE (REMPLAÇANT LES BENEVOLES VOLANTS)

M. Louis CONSTANTINO

Mme Marie-Lise DI RUSSO

M. Alain REVELLO

M. Henri TARDIEU

Mme Dominique PUZENAT

Jean-Michel FAUSSONNE

COMMISSION RÉGIONALE DE SURVEILLANCE DES ELECTIONS ELECTORALES

Me Xavier TORBIERO

Me Philippe CARLINI

M. Claude GOUT

Me Jean-Marc LE GALLO

Me Laurent LAILLET

M. Jean-Jacques VAYTET

COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE (nommée pour la durée du mandat)

Il est rappelé que la durée du mandat des membres des organes disciplinaires est identique à celle du mandat du Comité de Direction de l'instance concernée.

La composition de la C.R de Discipline reste donc inchangée.

COMMISSION RÉGIONALE D'APPEL DISCIPLINAIRE ET REGLEMENTAIRE (nommée pour la durée du mandat)

Il est rappelé que la durée du mandat des membres des organes disciplinaires est identique à celle du mandat du Comité de Direction de l'instance concernée.

Que néanmoins, en application des dispositions de l'article 3.1.2 du Règlement Disciplinaire – Annexe 2 aux Règlements Généraux de la FFF « *il peut être mis fin aux fonctions d'un membre d'un organe disciplinaire en cours de mandat dans les cas suivants :*

- empêchement définitif constaté par le Comité de Direction de l'instance concernée ;

- démission ;

- exclusion.

Que « *la décision d'exclusion d'un membre doit être prise par le Comité de Direction de l'instance concernée après que l'intéressé a été mis en mesure de faire valoir ses observations écrites ou orales. Elle lui est notifiée individuellement par courrier recommandé avec avis de réception et est insusceptible d'appel* »

Le Bureau Exécutif décide à l'unanimité de mettre fin aux fonctions de M. Antoine LISOLO et M. François PONTHEU au sein de la C.R d'Appel Disciplinaire et Règlementaire.

La décision leur sera adressée individuellement.

Par ailleurs, l'article 3.1.2 précité prévoit qu' « en cas de cessation de fonction, un nouveau membre peut être désigné dans les mêmes conditions que prédécesseur pour la durée du mandat restant à courir ».

Ainsi, le Bureau Exécutif décide de nommer Monsieur Thierry TAMISIER en remplacement de Monsieur François PONTHEU.

Monsieur Antoine LISOLO pourra également être remplacé par un membre nommé lors d'une prochaine réunion de Comité de Direction.

COMMISSION REGIONALE MEDICALE

A désigner lors de la prochaine réunion du Comité de Direction

2. LISTE DES DELEGUES DE LA LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL

Le Bureau Exécutif prend connaissance de la proposition transmise par la Commission Régionale des Délégués relative à la composition du corps des Délégués de la Ligue Méditerranée.

Après échanges entre les membres, le Bureau Exécutif décide à l'unanimité de ne pas renouveler dans leurs fonctions MM. Begnis, Cappello et Chiapori et de valider la liste annexée au présent procès-verbal (annexe 1).

3. BUDGET DE LA COMMISSION REGIONALE DES DELEGUES

Le Bureau Exécutif, pris connaissance de la demande de budget de la Commission Régionale des délégués, décide d'allouer un budget de 4.000 € pour assurer les contrôles des délégués, représentant un budget moyen de 50 € pour 80 contrôles.

4. DISPOSITIONS FINANCIERES : PROBLEMATIQUE DES U18

Le Bureau Exécutif prend connaissance du courriel adressé par Monsieur le Président de l'AS MAZARGUES et de la problématique soulevée relative à la facturation des droits de changement de club suite à la réforme des compétitions (facturation pour les U18 et les U20).

Le Bureau Exécutif décide de mettre le sujet à l'Ordre du Jour du prochain Comité de Direction Plénier.

5. TRESORERIE

Conformément à l'article 21.4.b du règlement d'Administration Générale, les clubs, ci-dessous, après une mise en demeure à la date du 12 juin 2019, n'ayant pas régularisé leur situation sont pénalisés, de la suspension de toutes ses équipes engagées en compétitions régionales et départementales, jusqu'à règlement des sommes dues.

Les équipes ainsi suspendues ne peuvent prendre part à aucun match officiel ou amical et sont considérées comme forfait pour tous les matchs officiels qu'elles ont à disputer pendant le temps de la suspension.

L'équipe mise hors compétition du fait du nombre de forfaits enregistrés est classée dernière dans son Championnat. La mise hors compétition produit les mêmes effets que ceux prévus par le règlement de la compétition concernée pour le forfait général.

Aucun engagement ne pourra être pris en compte pour la saison suivante si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée avant le 30 juin de la saison en cours.

Le Comité Exécutif décide de suspendre les clubs ci-dessous :

DISTRICT COTE D'AZUR

519972 - US TURBIE

540646 - VALLAURIS FOURNAS

553385 - EURO AFRICAN ASS

564031 - FC CANNES RANGUIN

581329 - ST MAURICE AC

DISTRICT GRAND VAUCLUSE

781240 - VAISON FOOT FEMININ

DISTRICT PROVENCE

550462 - ETOILE DU SUD

554173 - VALLON DES TUVES

564087 - ACAD.CULT.SPORT.MLLE

580436 - SC LA CIOTAT

580972 - STADE ST SERROIS

581474 - ASS MONCLUB ACADEMY

581507 - AS MAHORAIS
581945 - AS ROQUE D ANTHON
581984 - ES PENNOISE LOISIR
582678 - VOYONS PLUS LOIN
782284 - AC FEMININ 13

DISTRICT DU VAR

590261 AS KING VAL ROUGIERES
881010 AS UNION MAHORAISE
882474 AS PIED CARRE

6. CONGRES DE L'ANPDF – DISTRICT DE PROVENCE

Eric BORGHINI informe de la demande d'aide financière du District de Provence qui accueillera le Congrès de l'ANPDF du 13 au 15 septembre prochain.

Le Bureau Exécutif décide d'accorder une subvention de 5.000 € assortie d'une dotation matérielle (cadeaux aux participants) d'une valeur de 5.000 € directement gérée par la Ligue.

7. DEMANDE DU PAYS D'AIX FC

Noël MANNINO porte à la connaissance du Bureau Exécutif la demande de dérogation adressée par le Pays d'Aix FC relatif à la volonté du club d'intégrer le championnat U18 R1.

Le Bureau Exécutif regrette de ne pouvoir répondre favorablement à cette demande.

8. ASSEMBLEES GENERALES DE LA LMF

Eric BORGHINI informe que l'Assemblée Générale d'Hiver de la Ligue aura lieu le samedi 21 décembre 2019 au siège de la LMF et que l'Assemblée Générale d'Eté, qui sera aussi l'Assemblée Générale du Centenaire, aura lieu le samedi 04 juillet 2020 au Palais du Pharo à Marseille.

Noël MANNINO
Secrétaire Général

AFFECTATIONS DES DELEGUES SAISON 2019 / 2020

- **DELEGUE NATIONAL 1**

Patrick BEL ABBES

- **DELEGUES NATIONAL N2 - N3**

Chokri ABED – Denis ARAMINI – Jacky BALLON – Éric BRIGATTI – Georges CARAMANOLIS – Thomas DEPACE – Franck FUHRER – Bruno GARCIA – Michel MOMBOISSE – Jean Christophe MONTRELAY – Alain MORETTI – Valérie TOMASSONE

Proposés à la F.F.F et en attente des examens :

Christophe MIGLIORE – Laurent PIZZELLA et Patricia CANDRE (Hors quota)

- **REGIONAL 1**

Pierre ALCOVERO – Pascal BATTISTA – Yacine BEKRAR – Alain BRITO – Freddy CHAUMARD – Gérard IVORA – Georges MARTIN – Thierry MARTIN – Jean Michel MESNARD – Estéban MUNOZ – Marc PASERI – Yves SAEZ

- **REGIONAL 2**

Ridha DJAFFAL – Joao DOS SANTOS – Christophe ESCUDERO – Marc ESCUDERO – Gérard FRANTZ – Claude GOUT – Thierry ROIG – James SANTANA – Jean Luc PHILIPPS – Pierre SCHIANO LOMORIELLO – Christiane TOTO BROCCHI

Nommés en Régional 2

Patricia ARNOUX – Gradimir ARSIC – Stéphane BELMONTE – Kévin FRANCOIS – Mehdi HALOUI – Béatrice MONNIER – Cyriaq PERES – Philippe RINGENBACH – Blaise SASSO – Jean François SOTO – David Thuy – Philippe TIJERAS

- **JEUNES LIGUE**

Patrick BALADE – Bernard BIAVA – Guy BOLARD - Monia BOUZID - Kouider BOUANANI - Jean Louis CANESTRIER – Jean Claude CHARDONNET – Patrick CONSTANT – Lucien CORRIAS – Khadija DAMIR - Catherine DARDON – Jean Paul DARINI – Roger DEPLANO – Patricia FERNANDEZ – Jean Pierre FRANCESCHINI – Raymond FRATINI – Stéphanie GILLET – Patrick GUIGUES – Marie Christine LAURENCOT – Julien LE DORAN – Jean Claude LOVISOLO – Patrick MARTIN – Paul Alain MARTINAZZO – Laure MARTINEZ – Alexis MENJAUD – Jean Paul MULDER – Léon NENERT – Pascal RIEN – Joël ROUSSELY – Jean Claude ROBOQUIN – Jacky SICHKNECHT – Christian TASSONE – Gérard THOORIS – Michel TORDJMANN – Pierre VALENTIN – Florent VILLANOVA

Nouveaux délégués Jeunes L.M.F.

Stéphane DONDERO – Christophe EBERSOLD – Jean Yves FAUCHET – Fabrice FRIXA – Cédric GENTE – Jean Pierre GIORDANO – Jean Michel PLAUCHUD – Elisabeth SAURON – Jean Baptiste SCIMECA – Sarah SZAKOLCZAI – Fayçal TOUIHRI – François TRIVINO – Jean Claude ZUCCHETTO